



Mot du maire

Chers Affranchies et Affranchis,

L'année 2020, que va-t-elle nous apporter ?

Soyons optimistes et espérons que tous les problèmes qui divisent les français, leur posent des difficultés, soit pour se soigner, soit pour se rendre à leur travail, etc..., trouvent des solutions. Pour cela, il faut que chacun y mette du sien.

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année, tout particulièrement une bonne santé.

Bien cordialement,

Daniel Roumy

Le Maire

La neige ou verglas devant son habitation

C'est l'hiver et il n'y a rien d'anormal à ce qu'il tombe de la neige ou des pluies verglaçantes. Je rappelle que chaque citoyen (propriétaire ou occupant) à l'obligation de déneiger le trottoir ou une partie de la rue (au cas où il n'y aurait pas de trottoir aménagé) sur une largeur de 1,40 m mini (à adapter en fonction de la largeur du trottoir). Il en va de même pour le verglas ou l'occupant est tenu d'épandre du sel. Cette contrainte est prévue dans le règlement de la voirie communale approuvé par le conseil municipal du 1er Juin 2016 (chapitre VIII, article 8-6-3) et par l'arrêté municipal n° P 02/2019

Les riverains sont responsables des accidents susceptibles de survenir s'ils n'ont pas procédé à ces opérations.

Distribution de sel

Une distribution de sel sera effectuée le **samedi 8 février** derrière le Service Technique **de 10 h à 12 h**. Venez avec un justificatif de domicile et votre seau.

Elections municipales

Les prochaines élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars prochains.

Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale jusqu'au 7 février 2020.

Pour cela, il faut venir en Mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Vacances scolaires



La fiche d'inscription est disponible pour le centre de loisirs. Le thème choisi est « le monde de Disney ». (téléchargeable via notre site internet)

Les fiches sont à rendre avant le 7 février 2020 à l'espace culturel Gaston Robert ou boîte aux lettres ACM ou par mail alshlafrancheville08@gmail.com



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Une permanence recensement à la mairie

Les mardis après-midi jusqu'au 15 février 2020, une permanence sera assurée en mairie de 14 heures à 17 heures pour vous assister pour un recensement en ligne.

Activités sportives pour les 6-11 ans (période scolaire)

L'APSCA propose d'accueillir vos enfants pendant ses séances à La Francheville.

Elles sont **gratuites** et se déroulent, **le jeudi de 17h à 18h** à la salle polyvalente.

Ce sont des activités d'initiation, à chaque séance un nouveau sport à découvrir.

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie, sur le site internet ou vous pouvez le retirer auprès de l'éducateur spécialisé présent.



Urbanisme

Il est rappelé que tout aménagement en limite de propriété avec le domaine communal est soumis à déclaration préalable.

La législation locale par son Plan Local d'Urbanisme et/ou un règlement d'un bailleur social et/ou un règlement d'un lotissement doit être consultée avant le commencement des travaux.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter la Mairie pour éviter tout désagrément ultérieur.

Les manifestations

- 1^{er} février : tournoi Futsal U7 et U9 – Salle polyvalente
- 2 février : tournoi Futsal Vétérans – Salle polyvalente
- 8 février : tournoi futsal féminines U 12 – Salle polyvalente
- 9 février : Loto à la salle polyvalente organisé par la Boule D'or
- 7 mars à 20h30 : Spectacle de Théâtre à la salle polyvalente
- 7 mars : Concours de belote organisé par l'USL à la salle des fêtes